



Syndicat National Des Médecins Biologistes

COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, LE 16 SEPTEMBRE 2025

VACCINATION GRIPPE/COVID : LES BIOLOGISTES MEDICAUX MOBILISÉS, EN ATTENTE D'UN FEU VERT RÉGLEMENTAIRE

Alors que la campagne de vaccination contre la grippe et le Covid-19 va bientôt débiter, les biologistes médicaux, pourtant prêts à participer à cette mission de santé publique, attendent toujours la mise en place du cadre réglementaire nécessaire pour réaliser ces actes. En effet, plus de deux ans après le décret n° 2023-736 du 8 août 2023, qui a autorisé les biologistes à vacciner les personnes de plus de 11 ans, ces actes ne sont toujours pas inscrits à la Nomenclature des Actes de Biologie Médicale.

Le Syndicat National des Médecins Biologistes (SNMB) s'était félicité à l'époque de cette **extension du rôle des biologistes vers la prévention**, après leur contribution essentielle aux campagnes de vaccination durant la crise sanitaire du Covid-19. Pourtant, la publication des **modalités de facturation, initialement attendue dans l'année suivant la parution du décret**, tarde à venir. Ce retard administratif empêche la mise en œuvre effective d'une mission de santé publique pourtant fondamentale.

Le SNMB déplore vivement cet immobilisme administratif, qui **freine l'accès à la prévention pour des millions de citoyens**, et appelle donc les autorités sanitaires à inscrire **sans délai ces actes à la Nomenclature des Actes de Biologie Médicale**.

Des milliers de laboratoires sont prêts à participer à la vaccination de la population, mais sont dans l'incapacité d'agir faute de cadre réglementaire. À l'approche de la **campagne de vaccination contre la grippe et le Covid-19**, cette situation devient particulièrement préoccupante. Face aux épidémies saisonnières, il est impératif **d'optimiser les ressources de santé disponibles pour assurer une couverture vaccinale maximale**. Chaque vaccin non administré représente une opportunité perdue d'éviter des maladies, des soins, et des hospitalisations.

Il est donc temps de donner aux biologistes médicaux les moyens de **jouer pleinement leur rôle dans cette stratégie de prévention sanitaire**, en s'appuyant sur le maillage territorial dense et structuré des laboratoires de biologie médicale qui leur permet d'agir **au plus près des patients**.

« Les biologistes médicaux sont prêts et pleinement engagés pour contribuer à la campagne de vaccination contre la grippe et le Covid-19, comme nous l'avons déjà fait lors de la crise sanitaire. », rappelle **Jean-Claude Azoulay, président du SNMB**. « Aujourd'hui, nous demandons simplement que les textes nécessaires soient publiés, afin que nous puissions **exercer pleinement les missions de prévention qui nous ont été confiées**. »

A propos du SNMB

Fondé en 1927, le Syndicat National des Médecins Biologistes (SNMB) assure la défense des intérêts professionnels, moraux et matériels de ses membres, quel que soit leur diplôme, et participe à l'organisation et à la promotion de la spécialité de biologie médicale. www.snmbio.com

Contact Presse

Mathilde Couderc – +33 7 57 68 30 62 – mathilde.couderc@agence-constance.fr